

Le journaliste Antoine Kaburahe fait face à une demande de son extradition

@rib News, 25/11/2015 COMMUNIQUE DE PRESSE D'ANTOINE KABURAHE J'ai appris avec étonnement la demande du procureur général de la République adressée au ministre de la Justice de Belgique de m'extrader. En effet, libre de mes mouvements, car n'étant pas visé par une quelconque interdiction de sortie du territoire, je suis parti tranquillement du Burundi et effectue pour les besoins d'un livre en préparation, un stage au sein du Centre universitaire d'étude de la région des Grands lacs d'Afrique Anvers en Belgique.

Lundi le 16 novembre 2015, j'avais été entendu par le parquet dans le dossier 695 /MA relatif au coup d'Etat de mai dernier. Pendant près de deux heures, j'ai répondu avec diligence à toutes les questions posées par le Magistrat dont j'ai respecté d'ailleurs la courtoisie. Aucune consigne particulière ne m'a été donnée. Je suis un journaliste professionnel et respectueux de l'état de droit et j'exerce mon métier dans le respect de la déontologie du métier. Je ne suis ni de près ni de loin lié à ce dossier. Je demande aux collègues du Groupe de Presse Iwacu de continuer à travailler avec leur motivation habituelle comme ils l'ont toujours fait, dans le seul souci d'informer avec professionnalisme et indépendance la communauté nationale et internationale. Je n'ai aucun doute que la vérité sortira renforcée de ce processus. Antoine Kaburahe Journaliste & Ecrivain